

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mercredi 11 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le onze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance ordinaire, après convocation légale sous la Présidence de Monsieur Alain DUBOIS, Maire

Étaient présents : Ms Alain DUBOIS, Cyrille BONNIN, Freddy SAVATIER, René SURIER, Ghislain HURÉ, Patrick BOUGAULT et Mmes Denise FONTAINE, Emmanuelle BOUGAUTL, Dominique BRUNET

Était représenté : M. Samuel ELIOT (pouvoir à M. Alain DUBOIS)

M. René SURIER a été nommé secrétaire.

Date de convocation : 04 mai 2022

Date d'affichage : 04 mai 2022

ORDRE DU JOUR

1. Demandes de subvention
2. Lisea : cession des délaissés ferroviaires
3. Demande d'achat du logement locatif Chemin de Salvert par les locataires actuels
4. Questions et invitations diverses

Observation sur le Procès-Verbal du 15 mars 2022

Sans aucune observation, le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

N° 2022-05-024 Subvention Vivre Ensemble

Monsieur le Maire présente aux élus la demande de subvention de Vivre Ensemble.
Cette aide leur permettrait de les aider à financer leurs dépenses de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **accorde** une subvention de 300,00 € (trois cents euros) à l'Association Vivre Ensemble.

N° 2022-05-025 Subvention AFSEP

Monsieur le Maire présente aux élus la demande de subvention de l'Association Française des Sclérosés En Plaques (AFSEP).

Cette aide leur permettrait :

- de maintenir l'évolution et la continuité de l'accompagnement médical et social ;
- d'utiliser des outils numériques au service du maintien et du renforcement du lien
- la créativité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **décide** de ne pas attribuer de subvention à l'AFSEP.

N° 2022-05-026 Subvention Croix Rouge

Monsieur le Maire présente aux élus la demande de subvention de la Croix Rouge Française.

Cette aide leur permettrait de *remplir pleinement leur vocation d'accompagnement avec des moyens humains pour répondre aux besoins des concitoyens en situation d'urgence ou de précarité, que ce soit dans le domaine de l'action sociale, du secourisme ou de la santé.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **décide** de ne pas attribuer de subvention à la Croix Rouge Française.

N° 2022-05-027 Subvention Comité de la Foire aux fromages

Monsieur le Maire présente aux élus la demande de participation pour le programme de la Foire aux fromages de Sainte-Maure-de-Touraine.

Malheureusement, l'édition du programme a été réalisée le 04 mai dernier, il est donc trop tard pour apporter une participation.

N° 2022-05-028 Subvention Association des chasseurs de Pussigny

Monsieur le Maire présente aux élus la demande de subvention de l'Association des Chasseurs de Pussigny.

Cette aide leur permettra de gérer la faune et la flore avec passion.

La subvention qui a été attribuée l'année dernière a permis à l'Association de racheter des panneaux de signalisation de sécurité pour se faire reconnaître auprès des axes routiers et des chemins pour les randonneurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 6 voix pour, 3 abstentions, **accorde** une subvention de 150,00 € (cent cinquante euros).

N° 2022-05-029 Lisea : cession des délaissés ferroviaires

Monsieur le Maire présente aux élus un courrier reçu de Lisea
SNCF Réseau est propriétaire de parcelles, qui ne leurs sont plus d'utilités.

Conformément à l'article 9 du décret n° 2019-1516 du 30 décembre 2019, lorsque la société SNCF Réseau ou sa filiale mentionnée au 5^{ème} de l'article L. 2111-9 du Code des transports envisage de céder, le cas échéant après déclassement, un bien immobilier devenu inutile à l'exercice de ses missions, elle en informe, au préalable, le préfet du département ainsi que la région, le département et la commune sur le territoire desquels est situé le bien.

L'État et les collectivités territoriales disposent d'un délai de deux mois pour manifester leur intention de se porter acquéreur du bien.

La Commune n'ayant que très peu de réserves foncières, il pourrait être opportun de faire l'acquisition de certaines parcelles proposées par Lisea.

Il s'agirait des parcelles situées à Sauvage :

- ZS 14 : 6 905 m² pour 1 381,00 €
- ZS 15 : 5 271 m² pour 1 054,20 €
- ZS 82 : 1 250 m² pour 250,00 €
- ZS 80 : 614 m² pour 122,80 €

La superficie totale serait de 14 040 m² pour 2 808,00 €, à laquelle il faudra ajouter les frais de notaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **accepte** l'achat des parcelles référencées ci-dessus pour 2 808,00 € sous réserve du montant des frais de notaire.

N° 2022-05-030 Demande d'achat du logement locatif Chemin de Salvvert par les locataires actuels

Monsieur le Maire présente aux élus un mail de notre locataire actuelle Chemin de Salvvert.
En effet, elle souhaiterait faire l'acquisition de la maison.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **ne souhaite pas vendre** la maison du Chemin de Salvvert.

4. Questions et invitations diverses

- a) Comme évoqué lors de la précédente réunion de conseil municipal, Monsieur le Maire propose que la commune participe à la manifestation des Pussifolies en offrant un pot de bienvenue. Les élus approuvent, dans une limite de 150 €. Madame Dominique BRUNET, Présidente de l'association des Pussifolies, se rapprochera du secrétariat de mairie pour l'obtention des bons de commande nécessaires.
- b) Monsieur le Maire informe les élus d'un projet éolien à Antogny le Tillac. La commune a été interpellée par deux personnes afin de connaître notre avis sur ce projet. Le conseil municipal émet un avis défavorable à toute installation d'éolienne.
- c) Monsieur Cyrille BONNIN est chargé de consulter des entreprises pour les illuminations de Noël.
- d) Madame Denise FONTAINE est chargée de l'achat de mobiliers urbains pour le terrain de pétanque.
- e) Les élus organisent la tenue du bureau de vote pour les élections législatives des 12 et 19 juin prochain.

- f) Monsieur le Maire informe les élus qu'une formation pour l'utilisation du défibrillateur sera organisée le mercredi 01 juin à 14h à la salle des fêtes.
- g) Monsieur le Maire propose d'organiser la journée des associations le dimanche 4 septembre prochain afin que chaque association de Pussigny puissent présenter aux administrés leurs activités respectives. Un apéritif serait offert par la municipalité.
- h) Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que l'entreprise qui a réalisé le stabilisé renforcé autour de la salle des fêtes fin 2014 refuse de prendre à sa charge les dégradations occasionnées. Nous avons pris contact auprès de notre assurance et un expert a été mandaté. Un rendez-vous était initialement prévu le 12 mai mais ce dernier a malheureusement été annulé car l'expert souhaite des pièces administratives complémentaires, que nous ne parvenons pas à retrouver en mairie.
- i) Monsieur le Maire informe les élus de l'avancée du projet préau. Nous avons sollicité 4 architectes et nous attendons un retour pour le 15 juin prochain. Dès réception des offres, nous les transmettrons pour avis au service de l'ADAC.
- j) Monsieur le Maire indique au conseil municipal que des sondages archéologiques sont prévus fin juin en vue du futur aménagement du parvis de l'église.
- k) Monsieur le Maire annonce la naissance d'une petite Léolya, née le 24 avril dernier et demeurant avec sa famille Rue de la Guérvrière. La municipalité va leur offrir un coffret naissance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le Maire
Alain DUBOIS

Le secrétaire
René SURIER

Les membres présents	Signature
Samuel ELIOT	<i>Représenté par Alain DUBOIS</i>
Cyrille BONNIN	
Denise FONTAINE	
Emmanuelle BOUGAULT	
René SURIER	
Ghislain HURÉ	
Patrick BOUGAULT	
Dominique BRUNET	